L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 MAI 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles, R. P. RANDALL, 54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 11 MAI 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$8 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'origine du Coxeyisme.

Nous avons sous les yeux plusieurs journaux du nord et du centre de l'Union qui, après s'être étendus longuement et amèrement sur les misères de cette chose ridicule au premier coup-d'œil, au fond, très dangereuse, que l'on a appelée le Coxeyisme, du nom de son riche peut-être, mais piètre inventeur, remarquent, non sans une petite pointe de jalousie, qu'on n'en aperçoit nulle trace dans les Etats du Sud. Le fait est exact et il n'est pas difficile d'en trouver la raison.

Certaines personnes ont eu bientôt fait de résoudre le problème ; il leur a suffi de prononcer deux ou trois mots pour y arriver ; ils ont dit tout simplement : C'est que le Sud est plus en état que le Nord de résister à une crise commerciale. Cela est possible ; c'est même là un aphorisme un peu prud'hommesque ; c'est parler pour ne rien dire. L'important est de savoir pourquoi le Sud peut supporter plus facilement une pareille crise.

D'autres plus sensés croyant avoir trouvé le mot de l'énigme, ont dit : C'est que le Sud est moins peuplé que le Nord. C'est une erreur. Ce n'est pas des pointes les plus peuplés de l'Union que sont partis les légions Coxeyistes. Si le Coxeyisme n'avait d'autre cause que le fort peuplement d'une région quelconque, il aurait dû se développer de préférence dans l'Etat de New York, et, surtout, dans l'immense ville de ce nom. Or, on n'en trouve pas trace dans la grande cité. Donc, il y a une autre raison.

Qui ne voit que la faiblesse de la population est une des causes déterminantes du Coxeyisme, surtout dans une région où c'est vite, trop vite même, développé l'industrialisme ? Qu'il survienne dans le monde économique, une crise financière ou commerciale qui exerce sa funeste action jusque dans cette région, y cause un ralentissement considérable dans les travaux, ou y fasse fermer les deux ou trois usines ou grands ateliers qui s'y trouvent perdus, que voulez-vous que fasse l'ouvrier jeté tout à coup sur le pavé ? Il aura beau se retourner, porter ses regards à droite, à gauche, devant lui, derrière lui, pour y chercher du travail ; il ne trouvera partout autour de lui que le vide. Force lui sera de s'en aller ailleurs ; s'il en a personnellement les moyens—ce qui est très rare ; ou bien en troupe, en compagnie de gens qui généralement ne le valent pas, qui lui inculqueront, en route, des idées de révolte, des habitudes vicieuses, et, sous la conduite de quelque intrigant qui le traînera après lui pour s'en faire un instrument de popularité malsaine. Sur son chemin il sera obligé, lui et son chef, de tendre la main, de mendier pour vivre. Il ne faut pas longtemps d'une pareille existence pour faire d'un bon travailleur un paresseux, pour le transformer en "tramp", comme disent les Américains.

Telle est la genèse du Coxeyisme ; il naît fatalement des progrès trop rapides, trop précoces de l'industrialisme dans une contrée qui n'est pas assez peuplée, pas assez exploitée par l'industrie agricole, par conséquent, pas suffisamment mûre pour le développement des fabriques et des manufactures.

Ce sait combien les Américains sont amateurs de la statistique ; ils l'appliquent à tout et cherchent à en tirer des conclusions qui, parfois, sont on ne peut plus justes. Qu'on consulte celles qui viennent d'être faites sur la composition des différentes légions actuellement encore en mouvement dans une partie de l'Union, et l'on y trouvera peut-être pas un travailleur des champs. Tous sont des ouvriers de fabriques, ayant un métier autre que celui de cultivateur ou de laboureur.

Tout cela prouve que les Américains ont voulu aller trop vite en besogne ; ils se sont trop hâtés de manufacturer, parce que ce genre d'activité leur plaît plus que les autres. Il est temps qu'ils s'arrêtent sur cette voie dangereuse. Si le Sud, comme on le remarque dans le Nord, se trouve exempt de tous ces mouvements désordonnés, c'est qu'il a eu la sagesse de s'en tenir à ce qu'il pouvait et devait faire, à la culture de produits alimentaires et industriels, tels que le riz, le maïs, le coton, le sucre. Son seul tort a été de ne pas tirer tout le parti possible des produits qu'il semait et récoltait, par la mouture, par la filature, par la raffinerie. S'il s'était adonné à ces industries, il serait aujourd'hui la contrée la plus riche du monde.

Immigration d'Agriculteurs.

On sait qu'il est arrivé ici, il y a quelques jours, un certain nombre d'Italiens qui se destinent, dit-on, à l'agriculture : ils ne doivent pas rester en Louisiane : leur but est de s'installer dans le Mississipi où on leur offre des terres à très bon marché et à des conditions faciles de paiement. Ce sont des bons cultivateurs que l'on a appris à connaître, à estimer dans l'Etat voisin, ce sont les hommes qu'il faut pour exploiter les terres du Sud dont le climat ressemble singulièrement à celui de leur pays natal.

Nous n'avons pas besoin de citadins, nous en avons assez, trop même ; ils exercent en ville des métiers qui ne sont guères productifs, tandis que dans les campagnes, ils deviennent de véritables producteurs et contribuent puissamment à enrichir le pays. Ils y échappent, du reste, à l'influence délétère des politiciens qui les transforment du jour au lendemain en citoyens qui votent sans savoir ce qu'ils font et ne servent qu'à entraver la marche de la machine politique. Trop longtemps ces derniers se sont fait des immigrants des instruments inconscients d'usurpation. Les étrangers ne viennent pas ici pour y brasser de la politique, pour fourrer leurs mains dans les affaires du pays, mais pour y vivre le plus honnêtement, le plus confortablement possible. Faisons des Italiens qui peuvent avoir leurs défauts comme toutes les races, mais qui ont deux qualités-mères qui ne sont pas à dédaigner : l'énergie, la constance dans le travail et l'esprit d'économie, de bons agriculteurs, en passe de devenir d'honnêtes propriétaires terriens, et nous n'aurons pas à nous en repentir.

AUX ILES HAWAII.

Singulière situation que celle des îles Hawaii. Il était question récemment d'une élection ayant pour but de choisir les délégués à une Convention Constitutionnelle qui serait chargée de régler les destinées du pays, de décider, par conséquent, si ces îles seraient dotées d'une forme de gouvernement monarchique ou républicaine.

Nous avons déjà dit à quel point les natifs étaient attachés à leur reine, combien ils détestaient le gouvernement provisoire établi à la suite d'une insurrection inspirée et dirigée par les étrangers. Or, en convoquant les électeurs ce même gouvernement leur impose un serment d'allégeance qui leur lie les mains et leur enlève leur liberté de vote.

De là, protestation des natifs qui se sont réunis à Honolulu, qui refusent de prêter le serment requis et déclarent qu'ils s'abstiendront en masse de prendre part au vote. C'est ce qui résulte d'une lettre qu'ils ont communiquée au ministre Willis pour que celui-ci la transmette au Président des Etats Unis. M. Cleveland vient, en effet, de le recevoir et de l'envoyer au Sénat.

En fait, il n'y a eu que 185 natifs qui aient consenti à prêter le serment et à se faire inscrire sur les registres des votants. Or, sur cette même liste on compte 390 américains, 195 anglais, 120 allemands et 418 portugais.

Le total des enregistrés s'élève à 1,507 tandis qu'il y avait en aux dernières élections 2,800 votants.

De telle sorte, que ce sont, en réalité, les étrangers qui vont probablement disposer des destinées du pays contre la volonté des natifs. La situation est pour le moins étrange.

Si votre sang est vicié purifiez le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

LES LOIS ANGLAISES.

Les lois anglaises étant rarement oblitérées, et le premier venu pouvant à son gré réclamer l'application des plus antiques et des plus ombrées, on n'est jamais parfaitement sûr de n'être coupable de quelque contravention.

Londres vient d'assister à un surprenant procès de ce genre.

Trois jeunes gens ont été cités en justice et condamnés à quatre jours de prison — par indigènes spéciale, — pour avoir "négligé leur santé," et, ce faisant, violé un statut, parfaitement ignoré de George III.

La stupéfaction du public paraît avoir été grande. Mais ce n'est pas là un cas isolé.

M. Lecky, l'éminent historien, cite de nombreux précédents, parmi lesquels nous reproduirons ceux-ci :

En 1761, une femme fut jugée en vertu d'une loi de la reine Elisabeth.

En 1772, un ministre avait en des démêlés avec son vicaire. Celui-ci, pour se venger, exhuma un vieil "Act" du moyen âge, d'après lequel le prêtre était tenu de lire à ses paroissiens un édit contre les blasphèmes. Le ministre dut payer 10 livres d'amende pour avoir manqué à ce soin.

En 1814, on condamnait encore des pasteurs pour avoir enseveli des morts qui n'étaient point revêtus d'un linceul de laine. Ainsi le voulait un statut de Charles II.

LÉGENDE PERSANE.

Une jolie légende persane à propos du prochain voyage en Europe du Schah.

Le schah Schahabaham XXVII ordonna un beau matin à son premier ministre de faire le recensement de tous les imbéciles de son empire et d'en dresser la liste exacte.

Le vizir se mit à l'ouvrage, et, en tête de la liste, qui était fort longue, il plaça le nom de son souverain.

Celui-ci était de bonne humeur et se contenta de demander au ministre ce qui lui valait ce grand honneur.

—Sire, répondit celui-ci, je vous ai mis sur la liste parce qu'il y a à peine deux jours vous avez confié des sommes importantes, sous prétexte d'achats de chevaux à l'étranger, à des individus inconnus et qui ne reviendront jamais.

—Ah ! tu crois ? Et s'ils reviennent ?

—Alors j'effacerai votre nom et je placerai le leur en tête de la liste.

UN INCIDENT DE FRONTIÈRE ENTRE L'ITALIE ET LA SUISSE.

Lausanne, 25 avril.—Dimanche soir, un douanier italien, nommé Ghezzi, a tiré sur une barque qui passait sur la Tresa, près de Pontetresa, dans les eaux suisses. L'embarcation était montée par quatre jeunes hommes : deux Italiens et deux Tessinois. Un Italien a été tué ; un autre, blessé. Comme la barque qui se trouvait pas dans les eaux italiennes, il y a eu de la part du douanier violation de frontière.

Cette affaire a causé un vif émoi dans le Tessin. Lundi, au Grand Conseil, le député Donati a interpellé le conseil d'Etat sur l'incident de la Tresa et demandé des mesures énergiques. Le Grand Conseil a voté un ordre du jour exprimant l'espoir que le Conseil fédéral, d'accord avec le gouvernement italien, mettra fin à une situation intolérable.

Le Conseil fédéral a été informé du sanglant incident de dimanche par le Conseil d'Etat.

L'embarcation, sur laquelle a tiré le douanier italien se détachait de la rive suisse. Les jeunes gens qui la montaient étaient des pêcheurs, non des contrebandiers. Ils étaient honorablement connus à Pontetresa.

Ghezzi a tiré à grenaille un premier coup, et a tiré net Zenari.

L'autre Italien, Zanoni, a été blessé au bras en abordant sur territoire suisse.

La population de Pontetresa suisse était si indignée, que le maire a eu de la peine de l'empêcher d'user de représailles.

Hier le douanier Ghezzi se promenait tranquillement à Pontetresa italien.

THÉRAPEUTIQUE EXPLOSIVE.

Un savant clinicien des hôpitaux de Paris a cru devoir mettre en garde ses élèves, dans ses récentes leçons, contre les dangers de la thérapeutique explosive.

Il est, en effet, certains mélanges pharmaceutiques d'un caractère véritablement anarchiste et qui ont été proscrits inconsidérément par des praticiens inexpérimentés ou inattentifs. L'un d'eux, par exemple, avait ordonné contre une sciatique un liniment composé d'essence de térébenthine et de teinture d'iode,—deux corps qui se mélangent avec explosion.

Un autre avait prescrit une combinaison de glycérine et d'acide chromique, plus détonante encore. Un troisième s'était avisé d'ordonner une poudre dentifrice composée de poudre de charbon, de poudre de quinquina et de chlorate de potasse, laquelle aurait pu faire sauter la mâchoire du client..... si elle n'avait pas produit son effet explosif dans le mortier du malheureux pharmacien.

De pareilles méprises ne sont jamais le fait des sages médecins qui restent fidèles à l'axiome : "Les remèdes les plus simples sont les meilleurs." Mais il paraît que ces médecins ne sont pas la majorité. Tant pis !

LA FIN D'UN ESCAMOTEUR.

Dernièrement mourait dans un hôpital de Londres, un individu du nom de Williams, dans les intestins duquel on trouva, paraît-il, 25 bouchons, 20 morceaux d'étain, une balle de plomb, une corde de 45 cent. de long, à laquelle étaient attachés des bouchons, 8 pièces d'un demi-penny, un morceau de cuir de 25 cent. de longueur, ayant un crochet à chaque bout, plusieurs tuyaux de pipes et des fragments de journal.

Il convient d'ajouter que le bon Williams se livrait, de son vivant, à des opérations d'escamotage.

EMILE HENRY.

L'ACCUSÉ.

L'auteur de l'explosion du café Terminus, l'auteur vrai ou supposé de l'effroyable attentat de la rue des Bons-Enfants, Emile Henry, a comparu l'autre jour devant le jury de la Seine.

On a pu lire l'interrogatoire de ce garçon de vingt-et-un ans, qui n'en paraît pas plus de seize, ses réponses aux questions de M. le conseiller Potier, président des assises : il est impossible d'imaginer plus de cynisme.

Qu'on se figure un petit bonhomme au teint bilieux, aux cheveux coupés en brosse, le menton encadré d'une barbe roussâtre, courte, rare et taillée en collier, la moustache, imperceptible, ombrant à peine des lèvres minces, contractées et pâles, qui auraient eu besoin du bâton de fard de Ravachol.

Correct, d'ailleurs, et presque élégant, ce dandy de l'anarchisme ; col droit, fortement amidonné, le nœud de cravate irréprochable tranchant sur un plastron immaculé ; jaquette de drap noir à revers de satin ; Emile Henry a fait toilette pour cette "première" de la Cour d'assises que sa vantardise attendait patiemment.

Dans un coin de l'audience, une vieille dame en robe passée, avec un mantelet d'antrefois et un pauvre chapeau usé qu'orne une maigre branche de glycine, une figure éteinte et résignée que la souffrance a rendue presque diaphane : c'est la pauvre mère d'Emile Henry, que des amis bien cruels ont eu le triste courage de traîner dans cette salle d'assises où se joue la tête de son fils.

Près d'elle, on se montre un monsieur glabre et qui semble pénétré de son importance : c'est le docteur Gonpil, qui s'est fait citer comme témoin à décharge, et dont on a raconté ici les visites singulières aux jurés de la session.

Sur la table des pièces à conviction, des paquets de vêtements ensanglés, des marmites, deux ou trois dessins de table du café Terminus, criblés de coups de mitraille, des planches, des lambeaux de parquet déchiquetés par l'explosion ; derrière la table, une douzaine de chaises de café, empilées les unes sur les autres, comme à l'heure où l'on ferme et où les garçons attendent patiemment le départ des consommateurs attardés.

Pendant que M. le greffier Wilmès lui donne lecture des deux actes d'accusation dressés contre lui et que les lecteurs du *Figaro* connaissent, Emile Henry s'étudie visiblement à se faire une tête : il roule des yeux terribles ; d'un geste nerveux il redresse ses cheveux en tête de loup ; un mauvais sourire passe sur ses lèvres et c'est en sombrant sa voix comme un traître de mélodrame qu'il répondra tout à l'heure, uniquement préoccupé, c'est visible, de jouer jusqu'au bout son rôle de matamore et de terroriser les bourgeois.

LE MARIAGE DU CESAREWITCH.

L'héritier de la couronne de Russie, épouse la fille du grand-duc de Hesse, la princesse Alix, qui, pour rendre ce mariage possible, a abjuré la religion de ses pères et embrassé l'orthodoxie grécoslave. Il est naturel que l'opinion publique en Europe s'occupe de cet événement. Elle aime d'ailleurs toujours chercher quelque cause secrète et diplomatique dans les alliances des familles régnantes. La presse, à son tour, n'a pas manqué de commentaires de toutes sortes. On voit d'ici ce qu'ils peuvent être. Il y a des journaux intéressés à grossir la portée politique du fait ; d'autres, au contraire, à l'atténuer ; d'autres à y voir des transformations possibles dans les relations entre les grandes puissances. A les entendre, c'est un pas que la Russie fait encore dans le sens de la Triple Alliance. Après le traité de commerce, c'est un nouveau lien entre elle et l'Allemagne, et, dès lors, c'est l'affaiblissement de l'entente qui l'unit à la France.

On nous permettra de ne pas attacher d'importance à ces hypothèses hasardées. Il est très probable que le mariage du césarewitch ne répond qu'à des convenances et des sympathies personnelles où la politique ne joue qu'un rôle accessoire. Il faut bien cependant que les fils des empereurs puissent choisir femme, à leur gré, comme les simples mortels et où les choisir si ce n'est parmi les familles princières ? Quant aux conséquences que de telles unions exercent sur le mouvement de la politique générale, l'histoire toute entière est là pour prouver combien elles sont nulles. Jamais elles n'ont empêché les souverains ni les pays qu'elles intéressent de suivre la loi supérieure de leur intérêt dynastique ou national. Il en sera de même en cette circonstance. Le mariage du fils de l'empereur de Russie avec la fille d'un petit prince d'Allemagne ne changera pas l'état général des choses. Il faudrait, pour cela, qu'Alexandre III abandonnât soudain la grande et forte politique qui, en favorisant les intérêts de son propre empire, garantit la paix de l'Europe. Nous ne croyons pas à une telle résolution de sa part.

UN MECANICIEN DÉCORÉ.

M. Jonnart, ministre des travaux publics, vient de rendre un solennel hommage à un très brave et courageux mécanicien à qui, quelques jours auparavant, les plus hautes personnalités de la Compagnie de l'Ouest avaient tenu à remettre devant ses camarades la croix de la Légion d'honneur.

Il l'avait magnifiquement gagnée en évitant, par son tranquille sang-froid, un accident qui aurait pu être épouvantable.

A ce propos, M. Emile Berr a publié quelques lignes que voici :

Jolly est un homme de quarante-trois ans, marié et père de trois enfants. Et voilà juste vingt ans qu'il appartient à la Compagnie de l'Ouest.

Il y entra en 1874,—comme simple chauffeur, tout d'abord ; puis, lentement, à force de travail et de bons services, il s'éleva aux degrés supérieurs de la hiérarchie : il devint mécanicien.

J'ai vu son dossier tout à l'heure ; il marque une à une, en notes brèves, les étapes de cette carrière, toute de probité et de labeur, et rappelle l'incident le plus glorieux de cette glorieuse vie d'ouvrier.

C'était le 24 août 1885. Jolly conduisait une locomotive sur la section de Folligny à Granville. Soudain une fausse manœuvre d'aiguillage jette un train à la rencontre du sien. Les voyageurs voient le péril, s'affolent, veulent sauter par les portières ; et c'est Jolly seul qui, par un prodige d'énergie et de sang-froid, les rassure, et parvient à arrêter son train à quelques mètres du point où une collision terrible allait se produire.

Il était alors mécanicien de troisième classe : la Compagnie de l'Ouest le promut à la seconde classe de son emploi et le ministre de l'intérieur lui décerna une médaille d'argent.

Neuf années s'étaient écoulées et le brave homme demeurait ferme à son poste. Il avait même gagné de nouveaux galons, sans tapage : il était devenu sous-chef de dépôt à Vaugirard. M. Jonnart a pensé que c'étaient là des états de services qui méritaient une éclatante récompense ; et, le 10 février dernier, il mettait le ruban rouge à la veste de l'ancien chauffeur.

LES FEMMES AVOCATS.

La profession d'avocat sera-t-elle jamais accessible aux femmes ?

Dans tous les cas, le jeune barreau de Toulouse, lui ne donnera pas dans ces idées progressistes.

Un de ses membres, M. Jean Signorel, vient de rédiger sur cette question un mémoire richement documenté. Il cite la Bible, le Talmud, les lois de Solon, les Institutes, le Code théodosien, Tertullien, les coutumes de Beauvoisis, Montesquieu, la loi de l'Etat d'Iowa ; et après avoir passé en revue les siècles et les peuples, les livres et les lois, il est d'avis qu'il ne faut pas "faire asseoir la femme au banquet enivrant et tumultueux de la vie politique, de la vie des affaires" Beaucoup d'esprits sages sont de l'avis de M. Signorel....

On est tout de même un peu surpris que, pour refuser aux femmes le droit de plaider, celui-ci invoque cette circonstance que l'odorat de la femme est moins développé que celui de l'homme". Cet argument n'est peut-être pas très concluant.

BISMARCK ET CAPRIVI.

Il est beaucoup question en Allemagne des propos tenus récemment par Bismarck devant les députés nationaux-libéraux qui sont allés les voir à Friedrichsruh.

Jamais l'ex-chancelier n'avait malmené son successeur avec plus de sans-gêne. Il s'est étonné de l'ignorance invraisemblable "même en si haut lieu" qu'a déployée M. de Caprivi dans la discussion de la question agricole. Il a protesté contre la séparation, d'après lui inconstitutionnelle et impolitique au premier chef, des fonctions de la chancellerie et de celles de la présidence du ministère d'Etat prussien.

Sans doute il a salué pour la forme l'Empereur "symbole, centre et gardien de l'unité nationale", mais il a exécuté une charge à fond de train contre la politique impériale, en prenant la seule précaution d'en attribuer toute la responsabilité au comte de Caprivi.

On voit qu'à peine rentré au logis, de son voyage à Berlin, le prince Bismarck recommence ses critiques et ses attaques d'antan.

Nous l'avons toujours dit : Bismarck ne désarmera pas devant les gracieusetés sans conséquence de Guillaume II.

L'ex-chancelier n'est pas de ceux qui se laissent payer avec de la monnaie de singe.

ANIMAUX BÉNIS PAR LE PAPE.

Nous trouvons dans la *Correspondance de Rome*, sur l'une des réceptions des pèlerins espagnols au Vatican, quelques détails familiers :

"Ce ne sont pas seulement, raconte un témoin oculaire, des chapelets, des médailles, des objets pieux que l'on a fait bénir au Saint Père, mais des vêtements, des parapluies,—et quels parapluies ! — des animaux, oui, des animaux.

"Un groupe a amené au pontife une chèvre enrubannée et les cornes dorées. Le Saint Père a fait un geste de surprise, peut-être aussi trouvait-il que cette exorciation sentait un peu le paganisme. Alors l'évêque, chef du groupe, s'est approché de lui et a expliqué que la chèvre devait allaiter un enfant malade. S. S. Léon XIII a caressé le gentil animal.

"D'autres ont présenté un chien.

"—Ah ! cette fois, ne bouledogne, c'est trop, a dit le Saint-Père en souriant.

"Nouvelles explications. Le chien est le descendant d'une race fameuse de chiens de garde célèbre en Andalousie. Moyennant la bénédiction pontificale, les troupeaux seront bien gardés et n'auront rien à craindre des loups, ni à redouter de la rage.

"S. S. Léon XIII s'est exécuté.

"Et voilà comment les pèlerins espagnols s'en retournerent heureux et contents de l'autre côté des mers et des monts, emportant un bon souvenir de Rome et du Pontife."

"P. S. Léon XIII s'est exécuté.

"Et voilà comment les pèlerins espagnols s'en retournerent heureux et contents de l'autre côté des mers et des monts, emportant un bon souvenir de Rome et du Pontife"

CURIEUSE ANECDOTE SUR GOUNOD.

La scène se passe à Londres.

Un jour, une de ses admiratrices, étant en visite chez le maître, aperçut un noyau de cerise sur le marbre de la cheminée. S'en emparer et le faire disparaître sans éveiller l'attention de l'hôte fut l'affaire d'un instant.

A quelque temps de là, cette dame, qui avait fait monter en broche le noyau avec un entourage de brillants et de perles fines, se trouvant chez le maestro, lui montra le singulier hommage qu'elle rendait à son génie.

Se méprétant sans fut indicible lorsque Gounod lui fit observer qu'il ne mangeait jamais de cerises et que le fameux noyau provenait sans doute d'une cerise mangée par son valet de chambre.

LES DERNIERS MÉDAILLÉS DE SAINTE-HÉLÈNE.

Il ne reste plus aujourd'hui que quatre survivants des campagnes du premier Empire, titulaires de la médaille de Sainte-Hélène et de l'allocation annuelle de 250 fr. qui y est attachée.

Le doyen est Jean Jacques Sabatier, né le 15 avril 1792, à Vernoux d'Ardèche, où il s'est retiré depuis de longues années.

Viennent ensuite Victor Baillod, né le 9 avril 1793, à Carisey (Yonne), Jean Rousset, né à Arthun (Loire), le 13 avril 1794, et habitant actuellement à Feurs, dans le même département, enfin Joseph Rose, né à Souesmes (Loir-et-Cher) le 22 avril 1794.

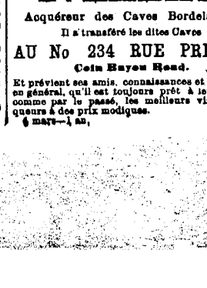

Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une éruption désolante par la Salsepareille d'Ayer. Mr. Richard Biggs, le Droguiste bien connu de Montréal, P. Q. (207 McGill st.), dit :—

"Je vends les Médecines de Famille d'Ayer depuis 40 ans et je n'en ai entendu dire que du bien. Je connais beaucoup de

Cures merveilleuses

dues à la Salsepareille d'Ayer, l'une en particulier d'une petite fille d'un ministre de l'Eglise Anglicane. L'enfant était littéralement couverte des pieds à la tête d'une éruption rouge et excessivement désagréable de laquelle elle souffrait depuis deux ou trois ans, malgré les meilleurs traitements possibles. Son père était d'une grande inquiétude à ce sujet et, sur ma recommandation, commença à lui faire prendre de la Salsepareille d'Ayer dont deux bouteilles opérèrent une complète guérison qui a soulagèrent beaucoup et remplirent son père de joie. Je suis sûr que s'il était ici il témoignerait en termes chaleureux des mérites de la

SALSEPAREILLE D'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

HERBERT.—Décédé, hier soir, à 6 heures, à l'âge de 1 an et 10 mois, ROBERT L. HERBERT, fils de Robert L. Herbert et de Louise Wack. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de la résidence de ses parents, No 228 rue des Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

TO-KALON ! TO-KALON !

Ne buvez rien autre chose ; ma's buvez-le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, cnin Toulouse.

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
6 mars—1 an.

BANQUES.

RAPPORT DE LA SITUATION

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 4 mai 1894.

ACTIF.

Prêts et escompte	$629 792 25
Surtirages, garantis et non garantis	12,878 31
Bons des E.-U. pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, sécurités etc	125,775 00
Maison de banque, meubles et installations	42,342 18
Autres propriétés foncières et hypothèques	39,239 89
Dû par des banques nationales (non agents de réserve)	13,607 83
Dû par des banques d'Etat et banquiers	10,803 71
Dû par des agents de réserve approuvés	33,390 86
Chèques et autres items comptant	158 30
Echange pour le Clearing-house	31,947 20
Billets d'autres banques nationales	6,500 00
Papier-monnaie fractionnel, nickels et cents	576 01
Monnaie légale réservée en banque, savoir:—	
Espèces $467,803 50	
Billets legal tender 192,000 00—	660 803 50
Fonds de rédemption au Trésor des Etats Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$4,696,669 86

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00	
Fonds de surplus	800,000 00	
Profits nets divisés moins les dépenses et les taxes payées	72,748 47—	$1,072,748 47
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dû à d'autres banques nationales	211,981 73	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	97,614 83	
Dividendes non payés	300 00	
Dépôts individuels sujets à chèque	$3,110 384 47	
Certificats de dépôt payables à demande	47,135 66	
Chèques certifiés	1,175 00	
Chèques du caissier en circulation	20,029 70—	3,468,921 39
Total		$4,696,669 86

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 9me jour de mai 1894.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté :
JOHN H. HANNA,
SAMUEL DELGADO,
A. BALDWIN, JR.,
C. H. HECK,
Directeurs.

10 mai-1j

Fluide Antiseptique.

Muni d'un certificat du Bureau de Santé de la Louisiane, je recommande au public de se servir de mon fluide antiseptique à laver. On y trouvera de grands avantages tels que la facilité et la rapidité du travail et la désinfection complète de tout linge qui aurait servi à des malades ou qui serait infecté de toute saleté repoussante. Sous ce point de vue, il est surtout recommandable aux buanderies publiques où l'on peut recevoir du linge de personnes inconnues qui pourrait se mêler dans l'exécution du travail. Pour la toilette il est très favorable à l'embellissement de la santé de la peau.

Propriétaire, J. P. Jacob, coin des rues Derbigny et St-Philippe.

Seul concessionnaire : Chs. Vanney, coin des rues Urquhart et Musique.

A vendre chez les épiciers et les pharmaciens.

1er mai—1m

Société des Ouvriers.—Les membres de la dite société sont notifiés que l'élection des officiers et directeurs de la société pour l'année courante, aura lieu SAMEDI, le 19 mai, à 8 heures P. M. Tous les membres sont priés d'y assister.

Par l'ordre de

P. PUISSÉGUR, Président.
P. CAZALOT, Secrétaire.
10mai—10 13 19

Crescent Democratic Club.—No 1 Place University, Nouvelle Orléans, 8 mai 1894. Conformément à l'article IV de notre Charte, il y aura une élection pour vingt cinq Directeurs, qui aura lieu à la salle du Club, lundi, 10 mai 1894, entre les heures de midi et 9 P. M.

C. L. DE FUENTES,
Secrétaire.
8 mai—

LES soussignés, FRANK LAMOTHE, et HENRY ANDRY, informent leurs amis et le public qu'ils ont acheté le Salon et Barroom, No 21 rue St-Charles, connu comme Salle's Salon. Ils n'y tiendront que les meilleures Liqueurs, Vins et Cigares.

LAMOTHE & CIE.
Nouvelle-Orléans, 5 mai, 1894.
5 mai—1 m

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles
On entreprend des banquets, etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
1er mars—3m et 31 mar jeu dim

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited.
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest.
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville. à deux lieue de la rue du Canal, 7me district
Iernov 92—1 an.—mar.jeu.dim

PILULES PURGATIVES du D'GUILLIÉ
d'Extrait d'Elixir Tonique Antiglaireux du Dr Guillié
Préparées par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe
PARIS — 9, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 9 — PARIS
PLUS DE TROIS QUARTS DE SIÈCLE DE SUCCÈS
ont démontré que l'ELIXIR DU D GUILLIÉ était le meilleur remède contre les maladies du FOIE, de la PEAU, le RHUMATISME, la GOUTTE, les FIEVRES EPIDEMIQUES, la GRIPPE et l'INFLUENZA et toutes les maladies causées par la Bile et les Glaires.
LES PILULES D'EXTRAIT D'ELIXIR DE GUILLIÉ
contiennent sous un petit volume toutes les propriétés toni-purgatives de l'ELIXIR
Dépôt dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
ESS-ORIZA
Parfums
Suaves et Concentrés
ASSORTIS EN TOUTES ODEURS
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
3 11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
SIÈGE.....RUE ST-CHARLES.....
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi de 7 à 8 h. de l'après-midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 avril—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $5,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. O. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
EMRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE J. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

MEDAILLES ET BADGES D'OR ET D'ARGENT
POUR
ÉCOLES ET COLLÈGES,
Dessinés et Manufacturés à des Prix très Réduits,
PAR
FRANTZ